



**CENTRE
COMMUNAUTAIRE
JURIDIQUE DE
MONTREAL**

NORMES GRAPHIQUES

TABLE DES MATIÈRES

Comment utiliser ce guide ?	3
Logotype	4
Dégagement	9
Utilisations proscrites	10
Nuancier	11
Typographies	15
Image de marque	17
Applications du logo	20

03 COMMENT UTILISER CE GUIDE DE NORMES?

SECTION À VENIR

04 LOGOTYPE

Le format horizontal du logotype du CCJM devrait toujours être utilisé lorsque possible. Cependant, si le format vertical (p.05) convient mieux à l'espace réservé au logotype, il peut être utilisé.



05 LOGOTYPE VERTICAL



**CENTRE
COMMUNAUTAIRE
JURIDIQUE DE
MONTRÉAL**

06 DÉGAGEMENT

À propos des formats de fichiers:

Il est préférable de toujours utiliser la version vectorielle du logo, lorsque possible (.eps ou .pdf). Ce format évite les pertes de résolution du logo et assure une qualité de fichier optimale.

À faire:

- Respecter le dégagement minimum autour du logo pour le protéger (nous conseillons la largeur d'un des triangles du pictogramme);
- Utiliser le format de fichier le plus adéquat selon la situation;
- Utiliser la version haute qualité du logo.



Dégagement adéquat :

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Phasellus malesuada sapien id diam semper vestibulum. Morbi quis porttitor libero. Suspendisse ultrices nibh ac ligula facilisis lobortis. Fusce sollicitudin, nunc vel suscipit congue, nisi erat aliquam elit, scelerisque eleifend ante diam vel felis. Proin sed nisi vel sapien elementum elementum leo feugiat.



**CENTRE
COMMUNAUTAIRE
JURIDIQUE DE
MONTRÉAL**



Dégagement inadéquat:

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Phasellus malesuada sapien id diam semper vestibulum. Morbi quis porttitor libero. Suspendisse ultrices nibh ac ligula facilisis lobortis. Fusce sollicitudin, nunc vel suscipit congue, nisi erat aliquam elit, scelerisque eleifend ante diam vel felis. Proin sed nisi vel sapien elementum elementum leo feugiat.



**CENTRE
COMMUNAUTAIRE
JURIDIQUE DE
MONTRÉAL**



07 UTILISATIONS PROSCRITES

La version horizontale du logo doit toujours être privilégiée lorsque possible.

Pour maximiser la visibilité du logo, un haut contraste doit être créé entre ce dernier et la couleur de fond.

Si la couleur n'est pas disponible, la version noire du logo doit être employée.

Si le fond est trop foncé, la version blanche du logo doit être utilisée.

Il est interdit de:

- Aplatir, étirer ou déformer le logo ;
- Changer les proportions du logo ;
- Enlever, modifier ou ajouter des éléments au logo ;
- Utiliser une version du logo qui ne crée pas suffisamment de contraste par rapport au fond ;
- Placer le logo sur des fonds trop chargés qui réduisent la lisibilité ;
- Placer des éléments trop près du logo.



CENTRE
COMMUNAUTAIRE
JURIDIQUE DE
MONTREAL



CENTRE
COMMUNAUTAIRE
JURIDIQUE DE
MONTREAL



CENTRE
COMMUNAUTAIRE
JURIDIQUE DE
MONTREAL



CENTRE
COMMUNAUTAIRE
JURIDIQUE DE
MONTREAL



*CENTRE
COMMUNAUTAIRE
JURIDIQUE DE
MONTREAL*



CENTRE
COMMUNAUTAIRE
JURIDIQUE DE
MONTREAL



CENTRE
COMMUNAUTAIRE
JURIDIQUE DE
MONTREAL



08 NUANCIER

Couleurs principales



C : 97 **R** : 34
M : 76 **V** : 47
J : 51 **B** : 61
N : 54 #212e3d



C : 64 **R** : 126
M : 0 **V** : 199
J : 52 **B** : 153
N : 0 #7ec799

Couleurs secondaires



C : 0 **R** : 234
M : 51 **V** : 146
J : 92 **B** : 36
N : 0 #ea9224



C : 0 **R** : 255
M : 64 **V** : 125
J : 58 **B** : 89
N : 0 #ff7d59



C : 24 **R** : 139
M : 100 **V** : 27
J : 59 **B** : 63
N : 18 #8b1b3f



C : 45 **R** : 93
M : 97 **V** : 39
J : 38 **B** : 69
N : 40 #5d2745

09 **EXEMPLES D'AGENCEMENTS**



10 ASSOCIATION VALEURS/COULEURS

Les valeurs sont une partie intégrale des normes graphiques du CCJM. On les retrouve dans l'ambiance des photos, ainsi que dans les couleurs d'accent. Ainsi, chaque valeur est associée à une couleur secondaire. Il est important d'utiliser autant que possible la couleur appropriée lorsqu'on veut exprimer une des trois valeurs principales.

FIERTÉ



ENGAGEMENT



ACCESSIBILITÉ



11 TYPOGRAPHIES

Afin d'assurer une constance à travers l'ensemble des outils de communication, les polices de caractère suivantes devraient être utilisées en tout temps.

Police principale

À privilégier pour les titres ainsi que les textes courts

FreightSans Pro

Aa Bb Cc Dd Ee Ff Gg Hh Ii Jj Kk Ll Mm Nn

Oo Pp Qq Rr Ss Tt Uu Vv Ww Xx Yy Zz

Polices secondaires

À privilégier pour les textes longs

Open Sans

Aa Bb Cc Dd Ee Ff Gg Hh Ii Jj Kk Ll Mm Nn

Oo Pp Qq Rr Ss Tt Uu Vv Ww Xx Yy Zz

Tahoma (police système accessible sur tous les ordinateurs)

Aa Bb Cc Dd Ee Ff Gg Hh Ii Jj Kk Ll Mm Nn

Oo Pp Qq Rr Ss Tt Uu Vv Ww Xx Yy Zz

12 IMAGERIE

Les photos intégrées aux documents et communications du CCJM devraient respecter certaines caractéristiques :

- Être claires et lumineuses ;
- Comporter une ambiance positive et dynamique autant que possible ;
- S'il y a lieu, intégrer des éléments visuels aux couleurs du CCJM et en concordance avec les valeurs ;
- Mettre de l'avant l'engagement et la fierté des employés du CCJM.
- Quand c'est convenable, être en noir et blanc afin de mettre l'accent sur les couleurs du CCJM.

N.B. Lorsqu'il est possible, il faut toujours utiliser les photos du CCJM et de ses membres, car celles-ci sont plus personnelles et expriment les valeurs du CCJM. Les photos présentées sur cette page ont été sélectionnées sur Stocksy afin de démontrer l'ambiance souhaitable.



13 ICÔNES

Les icônes intégrées aux outils de communication du CCJM devraient respecter certaines caractéristiques :

- Ne pas être trop sérieuses ni trop ludiques ;
- Représenter de manière directe ou indirecte les valeurs du CCJM ;
- Utiliser, autant que possible, les couleurs du CCJM.

N.B. Les icônes présentées sur cette page représentent uniquement une sélection qui pourrait être pertinente pour les communications du CCJM. Il est possible de les changer ou d'en ajouter.

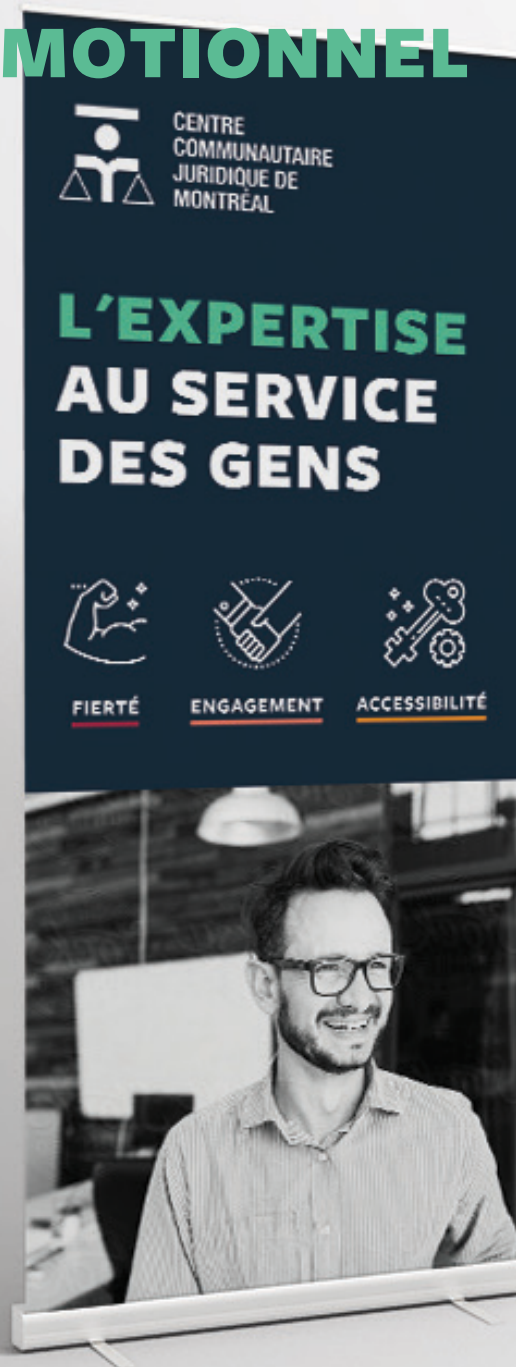


APPLICATIONS DU LOGO

15 MATÉRIEL PROMOTIONNEL



16 MATÉRIEL PROMOTIONNEL



17 MATÉRIEL PROMOTIONNEL



CENTRE
COMMUNAUTAIRE
JURIDIQUE DE
MONTRÉAL

L'EXPERTISE AU SERVICE DES GENS



Ce guide de normes graphiques a été réalisé pour le compte du Centre communautaire juridique de Montréal par la Coopérative Belvédère communication.



425, Boulevard de Maisonneuve Ouest,
bureau 600
Montréal, Québec
H3A 3K5

Téléphone : 514 864-2111
Télécopieur : 514 864-1515



565, Boulevard Crémazie Est,
bureau 2800
Montréal, Québec
H2M 2V6

Téléphone : 514 384-4646
Site Internet : coopbelvedere.com
Courriel : info@coopbelvedere.com